Voici ce que disent <u>Louis</u>

<u>GILLE</u>, <u>Alphonse OOMS</u> et <u>Paul</u>

<u>DELANDSHEERE</u> dans *Cinquante mois d'occupation allemande* (Volume 2 : 1916) du

MERCREDI 5 AVRIL 1916

L'ambulance organisée avant son départ par S. M. la Reine Elisabeth dans les grands salons du Palais royal de Bruxelles a connu de curieuses vicissitudes. Elle fut, dès le début, confiée au docteur Le Boeuf, médecin du Roi. Et tout de suite, dès les premiers jours de l'occupation, un conflit y éclata entre le docteur Le Boeuf et les Allemands.

Ceux-ci y amènent des blessés à eux, et prétendent, pour ce motif, avoir droit à une part de direction.

 Non! – dit M. Le Boeuf – J'ai reçu une mission de notre Souveraine et j'entends remplir cette tâche complètement. Je soignerai vos blessés aussi bien que les nôtres; les portes de l'ambulance vous sont ouvertes; mais j'exercerai seul la direction.

Devant cette résistance, les Allemands retirent peu à peu leurs blessés pour les installer dans le Palais des Académies, et l'ambulance du Palais royal ne comprend bientôt plus que des invalides belges; les plus éclopés sont autorisés à rentrer dans leurs familles.

Alors nouvelle tentative de mainmise sur l'ambulance du Palais royal.

- Pourquoi conserver cette ambulance ? Mettez les blessés belges avec les nôtres, au Palais des Académies.
- Non. Cette ambulance créée par la Reine des Belges subsistera jusqu'à son retour. Vous pouvez la supprimer par la force ; mais n'attendez pas qu'elle se dissolve volontairement.

Les choses restent en l'état, sauf que, quelques mois plus tard, les autorités allemandes mettent la main sur la Croix-Rouge de Belgique et sur son encaisse (1). Qui paiera désormais les d'entretien de l'ambulance frais assumés jusqu'alors par la Croix-Rouge ? Le docteur Le Boeuf décide d'envoyer la note mensuelle aux Allemands. Ils ont pris l'argent : il n'est que juste qu'ils paient. Ils paient, mais non sans rechigner. Ils en profitent, quelque temps de là pour publier, dans un communiqué officiel, l'état des dépenses de la Croix-Rouge belge germanisée et montrer ainsi qu'ils n'ont pas détourné les fonds de leur destination. Mais ils finissent par ne plus payer sous prétexte qu'ils ont dû affecter l'avoir de la Croix-Rouge à d'autres oeuvres.

- Qu'à cela ne tienne dit M. Le Bœuf –, je ferai appel à la générosité privée.
- A la générosité du Havre sans doute ? Nous

ne pouvons admettre ces immixtions d'un gouvernement ennemi dans les affaires du territoire belge occupé!

- Non. A la générosité de mes compatriotes résidant en Belgique.

Et de fait, M. Le Boeuf recueille bien vite, chez quelques personnalités, 100.000 francs. Ceci le libérait de tout contrôle de l'occupant.

- Nous sommes cependant la Croix-Rouge de Belgique – dit alors l'autorité allemande – : nous devons à ce titre exercer un contrôle ...
- Si voulez connaître ce qui se passe chez nous
 riposte M. Le Bœuf –, payez au moins une partie de nos dépenses!
- Nous paierons un franc par jour et par homme...

Oh! Deutschland über alles!

(1) Voir 18 avril 1915,